



École départementale des jeunes porte-drapeaux : appel aux volontaires !

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG), en collaboration avec la Délégation militaire départementale, a mis en place en 2024 l'École départementale des jeunes porte-drapeaux (EJPD 21). Cette initiative vise à assurer la relève des porte-drapeaux et offrir une formation homogène sur l'ensemble du département. Ouverte aux jeunes volontaires de 13 à 18 ans, cette formation gratuite se déroule en deux modules de trois heures (théorique et pratique) sur deux mercredis après-midi. Elle se conclut par une cérémonie officielle et la remise d'une attestation. La prochaine session aura lieu au quartier Vaillant de Dijon les 26 mars et 2 avril 2025. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire via le formulaire disponible sur ville-gevrey-chambertin.fr.

Donnez de votre temps pour l'ADMR

L'ADMR Côte d'Or est à la recherche de bénévoles pour rejoindre son réseau d'acteurs de l'Economie sociale et solidaire. Les missions sont variées et adaptées aux disponibilités et compétences de chacun. Être bénévole, c'est être utile, s'épanouir à travers des actions solidaires, et évoluer dans un environnement riche en humanité. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : www.fede21.admr.org

Moustique Tigre

Comme 42 communes de la Côte-d'Or, Gevrey-Chambertin est colonisée par le moustique tigre, capable de transmettre certaines maladies. Il se développe dans les eaux stagnantes près des habitations et évolue dans un rayon de 150 mètres. Pour limiter sa prolifération, adoptez ces gestes simples :
- Éliminez les eaux stagnantes (soucoupes, pneus, bâches...)
- Vérifiez l'écoulement des eaux et entretenez votre jardin.
- Changez l'eau des pots de fleurs chaque semaine.
- Couvrez les réservoirs d'eau et retournez arrosoirs et brouettes.

Trail du Tacot

Afin de permettre le bon déroulement du Trail du Tacot 2025, le dimanche 6 avril, la circulation sera interdite de 7h à 16h sur les axes de l'itinéraire empruntés, à savoir : rue de l'Église, rue de Curley, rue de Meixvelle, chemin des Issarts, chemin des Marchais, rue des Mées, rue du Mazagran. Le stationnement sera interdit rue de l'Église, le dimanche 6 avril de 6h à 18h. Pour permettre le stationnement des véhicules des participants durant la manifestation sportive, la rue Combe du Dessus sera barrée et réservée à cet effet sur toute la partie droite de la chaussée (côté parking Saint Louis) le dimanche 6 avril à partir de 7h jusqu'à la fin de la manifestation sportive.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Christophe Lucand - SECRÉTAIRES DE RÉDACTION : Service communication - RÉDACTION-CONCEPTION : Service communication - CRÉDITS PHOTOS : Ville de Gevrey-Chambertin - ILLUSTRATIONS : Ville de Gevrey-Chambertin /Pexel - ISSN : 2777-1725 - TIRAGE : 2000 exemplaires - Distribution : Assurée par les élus et vacataires - Imprimé sur papier recyclé et éco-labellisé

ACTUALITÉS

Bourse aux jouets et puériculture des p'tits Mounis

Le printemps approche, il est temps de faire le tri ! Les p'tits Mounis, association des parents d'élèves, organisent une Bourse aux jouets et puériculture le dimanche 16 mars de 9h à 17h à l'Espace Chambertin. Venez vendre ou acheter des articles pour enfants. Renseignements et réservations au 06 81 70 55 97 (5€ la table de 2m). Buvette et petite restauration sur place.

Nouveau au marché : The Cycle Truck

The Cycle Truck arrive sur le marché de Gevrey-Chambertin ! Laurent Cellmer vous propose entretien, réparation et restauration de vélos deux dimanches par mois, les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches. En mars, retrouvez-le les 9 et 23 mars sur la place des Marronniers !

CONTACT

www.thecycletruck.com

Vide-grenier de l'AC-DG

L'association AC-DG vous invite à son vide-grenier le dimanche 6 avril, de 7h à 16h, sur la place des Marronniers, en parallèle du marché. Venez chiner parmi les stands et dénicher des trésors ! Au programme : exposition de voitures, concert du groupe Intempor'elles, et restauration. Exposants, réservez votre emplacement à ac-dg@orange.fr ou au 06 48 58 62 06.

Salon des séniors

Le Département de la Côte-d'Or met en place une navette spéciale à destination des séniors souhaitant se rendre au Salon des Séniors, qui se tiendra à Dijon les 10 et 11 avril 2025. Un arrêt est prévu le jeudi 10 avril à Gevrey-Chambertin. Pour profiter de cette excursion, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Gevrey-Chambertin au 03 80 34 04 60. Les places sont limitées, pensez à réserver rapidement !

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS

ville-gevrey-chambertin.fr



Gibriaçois(es)!

VILLE DE GEVREY-CHAMBERTIN



VILLE DE GEVREY CHAMBERTIN

LE MOT DU MAIRE

.....



Christophe LUCAND
MAIRE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Chères Gibriaçoises, Chers Gibriaçois, Cher(e)s Ami(e)s,

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro de votre Gibriaçois(es), les nombreuses actions sociales et solidaires, écologiques, ludiques ou sportives portées par votre commune, toujours au plus près des habitants. Comme chaque mois, ce bulletin périodique, entièrement créé et réalisé par le service communication de la Mairie, est disponible en version numérique, en ligne dès le jour de sa sortie, sur le site de la Ville de Gevrey-Chambertin : ville-gevrey-chambertin.fr

Le mois de mars demeure, comme c'est le cas chaque année, marqué par la campagne de sensibilisation « Mars Bleu » dédiée à la prévention et au dépistage du cancer colorectal en France. La Mairie de Gevrey-Chambertin s'associe à cette grande cause nationale. Ce cancer est le 3^{ème} le plus fréquent chez l'homme, et le 2^{ème} chez la femme. Il est la 2^{ème} cause de mortalité par cancer en France mais, détecté tôt, il est guéri dans 90% des cas. Il s'agit souvent d'une tumeur bénigne qui évolue lentement, d'où l'importance du dépistage qui permet de détecter la tumeur de façon précoce.

Pour cela, il suffit de commander un kit gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr ; en pharmacie, avec la carte Vitale ; lors d'une consultation chez votre médecin. Il consiste en un auto-test immunologique réalisé en 2 minutes. Envoyés par la poste, les résultats vous sont adressés par courrier. Ce test est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Vous retrouverez toutes les informations utiles sur : Ligue-cancer.net/mars-bleu

Partenaire de la « Ligue contre le cancer » depuis 2020, la Ville de Gevrey-Chambertin accompagne et soutient cette initiative. Aidez-nous à prendre soin des autres : parlez-en à tous vos proches.

Le dépistage : c'est en mars ; mais c'est aussi toute l'année !

Le Maire de Gevrey-Chambertin

Christophe Lucand



Conseil municipal : 7 avril 2025 à 20h - Salle des Climats de Bourgogne
Retrouvez les comptes rendus et délibérations des conseils municipaux sur le site ville-gevrey-chambertin.fr
Prochains bureaux municipaux les 5, 12, 19 et 26 mars

LUMIÈRE SUR



Signature du Jumelage Gevrey-Chambertin et Yoichi

Le samedi 8 février, un accord de jumelage a été signé entre M. Christophe Lucand, Maire de Gevrey-Chambertin, et M. Keisuke Saito, Maire de Yoichi, commune japonaise de l'île d'Hokkaido. Ce jumelage inédit, soutenu par M. John Barker, directeur général de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), a pour objectif de renforcer les échanges culturels, promouvoir la viticulture et soutenir la recherche scientifique en collaboration avec l'Université de Bourgogne et le GIP Pôle Bourgogne Vigne et Vin.

Secrétariat de Mairie :

Lundi : de 13h30 à 17h30, (fermé au public le matin),
Mardi : de 13h30 à 17h30 (fermé au public le matin),
Mercredi : fermé
Judi : de 9h30 à 12h (fermé au public l'après-midi),
Vendredi : de 9h30 à 12h (fermé au public l'après-midi),
Samedi : de 9h30 à 12h

☎ 03 80 34 30 35

✉ mairie@gevreychambertin.fr

Votre bulletin municipal est disponible dès sa publication sur ville-gevrey-chambertin.fr

« Gardons le lien » : un beau moment de solidarité

Samedi 15 février, la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont organisé une nouvelle visite avec distribution de bugnes aux personnes faisant partie du dispositif « Gardons le lien ». Aux côtés d'Audrey Argilli, adjointe au Maire et vice-présidente du CCAS, élus et membres du CCAS ont pu compter sur le précieux soutien des élèves gendarmes de la 7^{ème} Compagnie d'Instruction de l'École de Gendarmerie de Dijon-Longvic. M. le Maire a chaleureusement remercié chacun pour cet élan de solidarité envers les habitants inscrits sur la liste « Gardons le lien », leur offrant ainsi un moment gourmand et convivial.



Le Conseil Municipal des Jeunes présente ses projets pour la Ville !

Lors du Conseil Municipal du 17 janvier, les jeunes élus du CMJ ont présenté leurs idées pour embellir et dynamiser Gevrey-Chambertin. Parmi les projets: la rénovation du terrain des bosses, une opération propreté, un événement intergénérationnel, l'embellissement du préau de l'école élémentaire et un voyage à Nierstein. **Une enveloppe budgétaire exceptionnelle a été votée pour réaliser tous les projets et répondre aux souhaits des plus jeunes.** Bravo au CMJ pour son engagement et merci à Mme Blandine Petrignet, adjointe au Maire à la famille, l'enfance et la jeunesse, pour son accompagnement.



Le Conseil Municipal des Jeunes à l'écoute des écoliers

Jeudi 20 février, les jeunes élus du CMJ, accompagnés de Mme Petrignet, adjointe au Maire, ont rencontré les élèves de l'école Gaston Roupnel. **Leur objectif : recueillir leurs ressentis sur la sécurité du trajet scolaire grâce à un questionnaire participatif. Merci aux jeunes élus et aux élèves pour leur engagement !** La Ville reste attentive aux idées de chacun pour un cadre de vie toujours plus sûr et agréable.

ACTUALITÉS



Enquête mystère : jeunes Gibriaçois, à vous de jouer !

La Mairie de Gevrey-Chambertin invite les détectives de 12 à 18 ans à une soirée immersive pleine de suspense, le vendredi 7 mars de 19h30 à 21h30 à l'Espace Chambertin. Synopsis : Madame Duroy a été retrouvée morte... À vous de mener l'enquête et de découvrir la vérité en 60 minutes chrono ! Un jeu captivant animé par «À croquer». Après l'enquête, place au débrief autour d'un repas pizza ! **Réservé aux adolescents Gibriaçois** Inscription sur ville-gevrey-chambertin.fr



Feu d'artifice

La Ville de Gevrey-Chambertin invite les habitants à assister à une grande démonstration de feux d'artifice, organisée par la société Prévot, le jeudi 20 mars 2025 à partir de 19h15 au complexe Nelson Mandela. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, offrira un spectacle pyrotechnique digne des festivités du 14 juillet. Venez nombreux admirer ces illuminations et partager un moment convivial en famille ou entre amis !

Cérémonie du 19 mars 1962

Mercredi 19 mars, la Ville de Gevrey-Chambertin rendra hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et à celles des combats en Tunisie et au Maroc lors d'une cérémonie de commémoration, place du Monument aux Morts à 18h30.

Rencontre intergénérationnelle à la Maison de Retraite

Le dimanche 2 mars, les résidents de la Maison de Retraite De Vigne Blanche ont eu le plaisir d'accueillir les élèves gendarmes de la 7^{ème} compagnie de Dijon-Longvic pour une rencontre placée sous le signe de l'échange et du jeu. Ce moment convivial a été aussi l'occasion de mettre à l'honneur les centenaires de la Ville. Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Gevrey-Chambertin, cette rencontre était ouverte aux familles des résidents, pour partager un instant avec leurs proches.



Inscriptions scolaires 2025-2026

La campagne d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026 se déroulera du lundi 17 mars au vendredi 18 avril 2025. Elle concerne les enfants nés en 2022 pour une entrée en Petite Section, les élèves entrant en CP, ainsi que les nouveaux arrivants à Gevrey-Chambertin. L'inscription des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2023 (Toute Petite Section) est réservée aux seuls enfants domiciliés à Gevrey-Chambertin, selon la capacité restante. Les réponses seront communiquées mi-juin 2025. **Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur ville-gevrey-chambertin.fr/formulaire-inscriptions-scolaires/ ou en Mairie, où des formulaires papier seront disponibles.** Les dossiers peuvent être déposés aux horaires d'ouverture du secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la Mairie. Les familles souhaitant une dérogation scolaire doivent déposer une demande en Mairie à partir du 17 mars.

À savoir : les inscriptions pour les services périscolaires (cantine-accueil péri/extrascolaire) sont gérées par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges.

Le permis de conduire numérique sur votre smartphone

Nouveau : depuis le 14 février dernier, vous pouvez désormais disposer de votre permis de conduire numérique directement sur votre smartphone avec l'application France Identité. Tous les permis sont compatibles (rose 3 volets ou format carte bancaire). Retrouvez les renseignements et marche à suivre sur france-identite.gouv.fr/articles/le-permis-de-conduire-integre-France-Identite

VILLEPRUDENTE Gevrey-Chambertin récompensée pour son engagement en faveur de la sécurité routière

La Ville de Gevrey-Chambertin a eu l'honneur d'accueillir le jeudi 20 février la Prévention Routière de la Côte-d'Or pour la remise officielle des panneaux du label Ville Prudente. En 2024, la commune a obtenu son deuxième cœur Ville Prudente, une reconnaissance des efforts menés pour améliorer la sécurité de tous. Parmi les actions mises en place : création de voies cyclables, amélioration de la signalétique, aménagements pour apaiser la circulation, sensibilisation des habitants, petits et grands. La cérémonie s'est tenue à la Salle des Climats de Bourgogne, en présence de M. le Maire, des élus et de M. Philippe Surot, directeur régional. Cet événement et ce deuxième cœur confirment l'engagement fort de la Ville pour des routes plus sûres. Merci à tous les acteurs mobilisés pour faire de Gevrey-Chambertin un exemple en matière de prévention routière.



La rubrique écologique mensuelle !

La taille des haies et la préservation des oiseaux : un geste écologique essentiel

La taille des haies est un entretien nécessaire pour maintenir l'esthétique et la sécurité des espaces verts.

Cependant, la législation impose des restrictions sur les périodes de taille afin de protéger la faune, notamment les oiseaux.

En effet, **selon l'article D614-52 du Code rural et de la pêche maritime, il est interdit de tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet, période pendant laquelle les oiseaux peuvent être en période de reproduction.** Cette interdiction vise à préserver les nids et les jeunes oiseaux, garantissant ainsi leur sécurité et leur développement.

La commune de Gevrey-Chambertin encourage ses habitants à respecter cette réglementation et à privilégier la taille des haies à la fin de l'hiver ou au début de l'automne, lorsque les oiseaux ne sont pas en période de reproduction.

En adoptant ces pratiques plus respectueuses de l'environnement, chacun contribue à la préservation de la biodiversité tout en entretenant un cadre de vie agréable pour tous.

Agir pour la nature, c'est agir pour l'avenir !

EN BREF



Pôle rénovation du Pays beaunois

Prochaines permanences, les vendredis 21 mars et 18 avril sur rendez-vous au 03 80 24 55 60. Plus d'informations : polerenovation@paysbeaunois.org